



## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 05 AVRIL 2014**

L'an deux mil quatorze, le samedi cinq avril à quatorze heures trente, les membres de l'Association Kër Maimouna se sont réunis à Grandris, salle de l'Odysée, sur convocation du Conseil d'Administration en date du 04 mars 2014.

L'assemblée générale est présidée par Josiane PUJKIS en sa qualité de présidente, Karine BOISSY est désignée comme secrétaire de séance et Bernard POCHON comme président de séance.

Après émargements et vérifications des mandats, la présidente constate que 56 membres sur 135 sont présents ou représentés. Le nombre total des voix nécessaires pour que le quorum soit atteint étant de 34 la présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Elle rappelle l'ordre du jour :

- rapport moral
- rapport financier
- résolutions 2014
- renouvellement des cotisations
- questions diverses
- remplacement des membres du conseil d'administration sortants

### **RAPPORT MORAL**

Tout en déplorant le peu de participation, la présidente remercie les personnes présentes,

Cette année nous avons perdu 15 membres (dont 2 décès) et en avons accueilli 15 nouveaux. Le nombre de membres reste donc stable à 135 dont 80 membres actifs, 44 membres bienfaiteurs et 11 – de 18 ans.

Les actions menées cette année ont été limitées à 2 journées de vente de fatayas (dont celle du mois d'avril annulée à cause du mauvais temps) et le concert donné par la chorale Sing Song Energie de Lyon. Elle remercie celles qui ont eu cette initiative.

L'objectif concernant le développement des parrainages a été atteint. Nous passons à 96 enfants parrainés, (au lieu de 88) dont 13 parrainages collectifs.

Elle passe ensuite la parole à Bernard Pochon qui revient de Saly où il a fait le bilan avec la directrice.

L'école est à jour des charges sociales pour le personnel enseignant.

Le cahier multidisciplinaire mis en place en 2013 pour les primaires, va devenir obligatoire également pour les maternelles à la rentrée 2014

Les effectifs de l'école ont augmenté. Il y a à fin mars 298 enfants (267 en 2013) dont 216 en primaires et 82 en maternelles. La directrice refuse de prendre plus d'élèves. L'équipe enseignante est stable.

23 enfants ont été présentés au certificat d'études. Seulement 30 % de réussite (idem au taux national) dû à de nombreux remaniements dans les programmes. Le plus important c'est que 100 % des enfants sont entrés en sixième.

En février, un membre de l'association, a eu l'occasion lors de son séjour à Saly de découvrir l'école et a été mis à contribution pour donner des cours de français aux élèves de CM1 et CM2. Il a été ravi par le bon niveau des enfants.

Comme chaque année l'école a fêté Mardi Gras. Tous les enfants étaient déguisés.

Le goûter partagé offert par quelques parrains/marraines a été organisé début Mars.

A la demande de la directrice nous avons expédié 4 ordinateurs (dons de membres de l'association et de la mairie de Grandris) Ceux-ci sont en cours d'installation.

L'école s'est équipée d'un logiciel de gestion qui est en train de se mettre en place.

Au mois d'octobre 2014 l'école fêtera ses 10 ans. Bernard a ramené un courrier de la directrice destiné à tous les membres de l'association.

L'assemblée générale approuve le rapport financier

### RAPPORT FINANCIER

Simone apporte quelques précisions au bilan financier arrêté au 31 mars 2014.

Nous avons reçu 785 euros en dons dont 2 proviennent de la famille des membres décédés. Cela nous a permis entre autres de parrainer 3 enfants de plus.

Par contre, nous avons un chèque de parrainage de 55 euros qui est revenu impayé en février.

Le solde en caisse à fin mars est de 2605.24 euros

L'assemblée générale approuve le rapport moral.

### RESOLUTIONS 2014

La directrice demande si l'association peut, cette année encore, financer l'achat du cahier multidisciplinaire qui va représenter un montant de 1500 euros. On envisage donc de financer ce montant pour la rentrée 2014 et éventuellement augmenter les parrainages de 5 euros pour l'avenir.

Pour une simplification administrative, on propose de fusionner les deux imprimés Adhésions et Parrainages. On maintient la possibilité de faire 3 chèques avec échéances 5 juillet, 5 septembre, 5 novembre.

Pour l'instant aucune manifestation n'est programmée en 2014. Des idées nouvelles restent à trouver. L'an passé on avait parlé de stage de zumba. Sophie propose de se renseigner. A suivre

Les cotisations restent inchangées

Les membres du Conseil d'administration à renouveler cette année : S. Girin – B. Pochon – K. Boissy – P. Cretin maintiennent leur candidature. B. Arnould propose de rentrer dans le conseil cette année.

La présidente Josiane Pujkis annonce d'ores et déjà qu'elle ne renouvellera pas l'année prochaine.

L'assemblée générale approuve ces résolutions à l'unanimité.

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 15 h 30.